

CERREO Bref

BULLETIN DE RECHERCHE

AVRIL 1993

SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

86

L'APPRENTISSAGE EN 1992 : UNE FORMATION EN COURS DE RENOUVELLEMENT

Le nombre de jeunes qui se présente sur le marché du travail à l'issue de l'apprentissage diminue légèrement. Plus significatives sont les transformations qualitatives que connaît cette filière de formation. Les niveaux de formation et de diplôme s'élèvent, au détriment du CAP, au bénéfice du brevet professionnel et, dans une moindre mesure, du baccalauréat professionnel. La possession du diplôme pèse fortement sur la qualité de l'insertion professionnelle. Celle-ci se dégrade avec la situation générale du marché du travail. La croissance du chômage touche particulièrement les spécialités industrielles, qui concernent très majoritairement les garçons.

LES APPRENTIS CHANGENT

L'apprentissage n'échappe pas à l'évolution d'ensemble du système éducatif, qui est marquée par une élévation sensible des niveaux d'études scolaires des jeunes.

■ Diminution et recomposition des sorties d'apprentissage

En deux ans, 5 000 jeunes de moins sortent d'apprentissage : 10 000 de moins au niveau du CAP et 5 000 de plus en BEP, BTS, brevet professionnel et baccalauréat professionnel.

L'évolution globale est largement liée au recul démographique des classes d'âges concernées. Plus significative est l'élévation du niveau d'études, comme dans le cas de la filière scolaire, mais d'une ampleur beaucoup plus limitée : les lois de 1987 et 1992, généralisant la filière de

l'apprentissage à tous les niveaux de l'enseignement technologique, produisent ainsi leurs premiers effets. Néanmoins, les jeunes sortant au niveau CAP représentent toujours 92% de l'ensemble. Mais la préparation du CAP en trois ans après la 5ème tend à disparaître, à

Tableau n°1
Nombre d'apprentis sortants de CFA en 1989 et 1991
selon le niveau de formation ("hors agriculture")

Classes	Sortants 1989	Sortants 1991	Variation
CAP	105376	94535	- 10841
BEP	579	2897	+ 2318
Bac Pro	920	1754	+ 834
Brevet Pro	1261	3157	+ 1896
BTS	40	464	+ 424
Ensemble	108176	102807	- 5369

(Source : D.E.P ministère de l'Éducation nationale)

l'instar de ce qui se passe dans l'enseignement technique scolaire, au profit d'un accès à l'issue du collège.

Les garçons sont plus fréquemment issus d'un CAP préparé en deux ans que les filles (30% de la cohorte) qui commencent à s'orienter significativement vers le BEP et les niveaux plus élevés, brevet professionnel et baccalauréat professionnel. Concomitamment, la part des métiers du tertiaire dans l'apprentissage augmente.

■ Élévation du niveau de diplôme

L'échec au diplôme reste important, en particulier à l'issue du CAP. Un tiers des jeunes sortants d'apprentissage n'a aucune certification scolaire, seuls 57 % obtiennent un diplôme complet.

Tableau n°2
Répartition par niveau et par sexe des apprentis sortants de classes terminales de cycle de formation en CFA, en 1991, en %

	CAP 3 ans	CAP 2 ans	BEP	Bac Pro et +*	Ensemble
Hommes	3,2 %	81,5 %	1,8 %	13,5 %	100 %
Femmes	3,8 %	75,7 %	3,8 %	16,7 %	100 %

(Source : CEREPQ, Observatoire EVA)

* dans ce tableau comme dans le tableau 5 sont regroupés les "Bacs Pros", les brevets professionnels et les BTS.

Parmi les apprentis diplômés, la proportion des détenteurs d'un BEP, d'un baccalauréat professionnel, d'un brevet professionnel ou d'un BTS est en accroissement sensible. Pour autant, il est prématuré de parler d'une véritable filière de formation en alternance évolutive (à l'allemande ?) qui trancherait vis à vis d'un apprentissage "rattrapage de l'échec dans la filière scolaire". L'innovation serait avérée si des jeunes, ayant obtenu par apprentissage un CAP, poursuivaient leur formation, toujours par alternance, vers des diplômes de niveau IV. Tel n'est pas encore le cas semble-t-il.

Pour l'instant deux filières coexistent au sein de l'apprentissage. Elles reproduisent les niveaux scolaires antérieurs des élèves dans l'enseignement général ou technique :

- les élèves inscrits en CAP et en BEP proviennent très majoritairement du collège, et 20% environ viennent du lycée, le plus souvent sans diplôme.
- les élèves inscrits en BP, Bac Pro, ou BTS proviennent tous du second cycle scolaire et y ont obtenu le titre scolaire de niveau V nécessaire à l'inscription au niveau supérieur.

DÉGRADATION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES APPRENTIS

Sept mois après la fin de leur contrat, la moitié des apprentis occupe un emploi salarié ordinaire (soit un emploi à durée indéterminée,

35%, soit un emploi à durée déterminée, 14%, la notion d'emploi ordinaire excluant les mesures jeunes) ou sont à leur compte, 17% sont en "mesures jeunes" (contrats de qualification, d'adaptation ou emploi-solidarité). Cette entrée dans l'emploi est favorisée par le maintien dans l'entreprise de formation qui concerne 19% de la cohorte (21% des filles et 18% des garçons, y compris ceux qui déclarent être au service national et encore dans l'entreprise). On considère communément l'embauche du jeune sorti d'apprentissage dans l'entreprise qui l'a accueilli en formation comme un indicateur de la qualité et de la pertinence de cette filière de formation. Néanmoins, ce maintien ne garantit pas l'accès à un contrat de travail de droit commun (CDD ou CDI). Dans 22% des cas (25% pour les filles) une "mesure jeune" fait suite à l'apprentissage.

Cependant cette caractéristique structurelle de l'apprentissage n'explique pas les fortes différences de situation des garçons et des filles sur le marché du travail.

Tableau n°3
Situation des apprentis sortis en 1991, en février 1992, en % hors service national

	Emploi à durée indéterminée	Emploi à durée déterminée	A son compte	Mesures jeunes	Chômage	Inactivité	Ensemble
Hommes	40,2	15,1	1,2	15,6	23,2	4,7	100%
Femmes	28,7	12,6	0,6	19,2	34,3	4,6	100%
Total	35,2	14	1	17,2	28	4,6	100%

(Source : CEREPQ, Observatoire EVA)

ENQUÊTE

Les résultats présentés dans cet article sont le fruit d'une première exploitation de l'enquête d'insertion professionnelle réalisée en février 1992 auprès des sortants en 1991 de centres de formation des apprentis. Cette enquête s'est déroulée selon la même méthode que l'enquête précédente de 1990 (cf. CEREPQ-Bref n° 64, avril 1991).

80% des 641 centres de formation d'apprentis ont participé à l'enquête. Tous les jeunes sortants de CFA ont été interrogés. Est appelé "sortant" un jeune qui termine son cycle d'études, n'en entame pas un autre et donc arrive sur le marché du travail ou est inactif. Le nombre de questionnaires revenus est de 34 887. Après élimination des questionnaires hors-champ ou inexploitable, on dispose d'un fichier de 30 805 questionnaires exploitables. Ces premiers résultats proviennent d'une exploitation des questionnaires avant pondération. Ils sont donc susceptibles de subir une légère modification lors de l'exploitation extensive qui se déroulera au cours de 1993. Cette enquête a bénéficié d'un financement de la Délégation à la Formation professionnelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

■ Le quart des apprentis en emploi est en "mesures jeunes"

Du fait du service national, la répartition par sexe de la population des jeunes sortants d'apprentissage et actifs occupés, c'est-à-dire sans les demandeurs d'emploi, est légèrement modifiée : les filles sont surreprésentées (39% au lieu de 30%). Un(e) jeune sortant(e) d'appren-

tissage sur quatre qui est au travail, l'est dans le cadre des "mesures jeunes", (22% des garçons, 32% des filles).

La comparaison entre la taille des entreprises qui accueillent les jeunes et de celles qui les embauchent effectivement semble indiquer que les plus petites entreprises forment pour partie la main-d'oeuvre des plus grandes. Les entreprises de tradition artisanale forment des apprentis mais les embauchent relativement moins. Ces caractéristiques rejoignent des résultats constatés à propos de l'enseignement technique scolaire : que ce soit volontairement ou pas, les jeunes tendent à quitter les entreprises individuelles et artisanales au profit d'établissements de plus grande taille.

■ Accroissement du chômage des apprentis

La dégradation générale du marché du travail n'épargne pas les apprentis. Le taux de chômage progresse de 6,3 points en deux ans. Sur longue période, l'évolution est particulièrement défavorable aux garçons. Néanmoins, ils restent sensiblement moins touchés que les filles. En outre, celles-ci doivent plus fréquemment se contenter de mesures jeunes (voir tableau 3).

Tableau n°4
Variation du taux de chômage* des jeunes issus d'apprentissage de 1979 à 1991, en %

	1979	1989	1991
Hommes	16 %	18 %	24,3 %
Femmes	36 %	31 %	35,9 %

(Source : CEREQ, Observatoire EVA)

* Taux de chômage = demandeurs d'emploi / population active

LE RÔLE CROISSANT DE LA CERTIFICATION SCOLAIRE

L'apprentissage se caractérise par une insertion de meilleure qualité qu'à l'issue de l'enseignement technique scolaire. Cette réussite (relative) est expliquée par la proximité entre le jeune et l'entreprise que construit l'alternance, dans la tradition des "métiers" et de l'artisanat qui prédomine dans cette filière.

Cette caractéristique demeure mais il en est une autre qui laisse penser que l'apprentissage n'échappe pas au poids du diplôme dans la réussite sociale et professionnelle en France : la certification scolaire des jeunes issus de l'apprentissage est tout aussi déterminante pour leur insertion professionnelle que pour leurs camarades issus des autres filières. En outre, le taux de chômage diminue sensiblement avec le niveau de certification et de diplôme. Enfin, la qualité de l'emploi est fortement dépendante de la certification.

Tableau n°5
Les différents modes d'insertion professionnelle des sortants d'apprentissage selon le sexe et la certification obtenue en 1991

	CAP Pr.*	CAP Th.*	sans diplôme	CAP	BEP	BAC Pro et plus
HOMMES						
CDI	37,6	38,1	28,7	48,8	46,9	56,1
CDD	16	15,8	11,8	16,5	19,2	16,4
Mesures "jeune"	13,1	18	16,4	15,6	17,7	12
Chômage	30,3	23,9	36,4	16,1	8,7	7,5
Inactivité	3	4,2	6,7	3	7,5	8
Total	100	100	100	100	100	100
FEMMES						
CDI	25,9	21,4	17,9	32,5	37,7	62
CDD	13	12,1	9,7	13,9	16,4	13,1
Mesures "jeune"	16,9	22,8	17,8	21,4	19,6	11,4
Chômage	41,4	38,4	47	29,3	21,3	9,9
Inactivité	2,8	5,3	7,6	2,9	5	3,6
Total	100	100	100	100	100	100

(Source : CEREQ, Observatoire EVA)

* CAP Pr. : obtention de la seule partie pratique du CAP

CAP Th. : obtention de la seule partie théorique du CAP

UNE INSERTION DE QUALITÉ VARIABLE SELON LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION

Les disparités de situation sur le marché du travail sont très nettes selon les spécialités de formation : les formations tertiaires assurent moins souvent un emploi à l'issue de l'apprentissage. Les spécialités du secteur industriel débouchent plus fréquemment sur des emplois de droit commun. Ces différences recourent largement les oppositions garçons/filles.

■ Métiers de bouche et hôtellerie : forte mobilité à l'issue de l'apprentissage

Les secteurs d'activités qui, traditionnellement, forment le plus de jeunes apprentis, pour qui probablement l'investissement est le moins lourd du fait de l'expérience passée, auront tendance à conclure un nouveau contrat d'apprentissage plutôt qu'à embaucher l'apprenti qu'elles viennent de former.

Cette pratique s'observe dans les diverses spécialités des métiers de bouche et de l'hôtellerie (soit 38,5% de la cohorte), mais aussi dans la réparation automobile. Deux explications d'ordre différent mais non contradictoires peuvent être avancées :

- dans ces spécialités, le savoir-faire prime, l'expérience acquise chez divers "patrons" est le meilleur moyen de varier les connaissances techniques, d'acquiescer les "coup de main" particuliers qui assurent la maîtrise du métier,

- l'organisation artisanale prédomine et le faible coût d'une main d'œuvre jeune est un des moyens d'assurer l'équilibre financier de l'entreprise et permet de mieux s'adapter aux variations de la charge de travail. Par voie de conséquence, la proportion des mesures jeunes y est plus faible qu'ailleurs.

Tableau n°6
Répartition des jeunes actifs selon leurs statuts, le taux de maintien et la part des filles dans l'ensemble des spécialités de bouches et de l'hôtellerie

Spécialité de formation	Emploi ordinaire	Mesures jeunes	Chômage	Ensemble	Taux de maintien *	% Filles **
Boulangerie	58	15	27	100%	11	5,5
Viandes	57	17	26	100%	11	4,6
Cuisine	61	16	23	100%	11	19,9
Hôtellerie	61	12	27	100%	11	58,5

(Source : CEREQ, Observatoire EVA)

* le taux de maintien en entreprise est le nombre d'apprenti(e)s encore dans l'entreprise de formation, mais ayant terminé leur apprentissage, rapporté à l'ensemble des apprentis sortants de la même spécialité de formation,

** % de filles dans la spécialité de formation.

■ L'agriculture et les entreprises industrielles gardent leurs apprentis

Dans l'ensemble des spécialités industrielles (soit 28,0% de la cohorte), quasiment exclusivement masculines, le taux de maintien en entreprise est en règle générale supérieur à la moyenne, la proportion de mesures jeunes est assez faible.

Tableau n°7
Répartition des jeunes actifs selon leurs statuts, le taux de maintien et la part des filles dans l'ensemble des spécialités agricoles et industrielles

Spécialités de formation	Emploi ordinaire	Mesures jeunes	Chômage	Ensemble	Taux de maintien	% Filles
Agriculture	58	23	19	100%	23	21,5
Bâtiment	62	12	26	100%	24	0,1
Couverture plomberie	56	16	28	100%	20	0
Peinture	57	12	31	100%	20	2,7
Forge Chaudronnerie	58	14	28	100%	22	0,4
Mécanique	56	12	32	100%	19	0,9
Électricité	63	18	19	100%	26	1,0
Bols	59	15	26	100%	18	0,8

(Source : CEREQ, Observatoire EVA)

■ Un tertiaire féminin fortement touché par le chômage

Les spécialités tertiaires (soit 25,6% de la cohorte), sont toujours les plus féminisées et les plus touchées par le chômage. La part importante des mesures

jeunes n'empêche pas un chômage élevé comme le montre la spécialité "Soins personnels".

Tableau n°8
Répartition des jeunes actifs selon leurs statuts, le taux de maintien et la part des filles dans les spécialités tertiaires

Spécialités de formation	Emploi ordinaire	Mesures jeunes	Chômage	Ensemble	Taux de maintien	% Filles
Commerces	45	15	40	100 %	19	89
Soins personnels	35	29	36	100 %	21	92

(Source : CEREQ, Observatoire EVA)

■ Spécificité des techniques apprises et maintien en entreprise

Certaines spécialités de formation préparent un petit nombre d'apprentis, quelques centaines annuellement, à des activités techniquement très spécifiques ; par exemple la filière "santé - activité paramédicale" forme des aides en pharmacie ou des prothésistes, la filière "arts appliqués", des relieurs, des doreurs, etc.

Plus d'une fois sur trois, des jeunes formés dans les filières "santé - paramédical", "verre céramique", "industries graphiques", mais aussi "techniques financières" poursuivent leur activité dans l'entreprise de formation et pour les autres le chômage est moins fréquent que dans l'ensemble des spécialités.

Marc Bordignon

BIBLIOGRAPHIE

F. Colliot et Th. Pouch, "l'apprentissage du jeune de la décennie 90 : dynamisme ou stagnation", *Bref* n°64, avril 1991.

F. Colliot et Th. Pouch, "Apprentissage au lycée professionnel : des formations non concurrentes", *Bref* n°70, CEREQ, novembre 1991.

Th. Couppié, J. Dieudegard, Th. Pouch, S. Zilberman, *Emploi, mesures jeunes et crédit-formation à l'issue des formations scolaires et de l'apprentissage*, Document de Travail, n°75, avril 1992

J. Affichard, M.C. Combes, Y. Grelet, "Apprentis et élèves du lycée professionnel : où sont les emplois stables", *Formation Emploi*, n°38 avril-juin 1992.

F. Bruand, "La mobilité des jeunes en début de vie active : des petits aux grands établissements", *Bref* n°63, CEREQ mars 1991.